

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	L	C	L	C	Rapport et questionnaire fournis le 24/04/2013	
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	L	C	L	C		
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	07/03/2013	L	C	C	C		
		Marquage des navires ²		L	C	C	C		
		Marquage des engins ²		N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de senneur autorisé.	
		Fiches de pêche à bord ²		C	C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	17/02/2013	L	C	L	C	Fait partie des conditions des licences.	
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
2.4.			Pour PS 17/09/2012	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de senneur autorisé.	
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	N/C	N/C	C	P/C	Informations manquantes : numéro CTOI, immatriculation, longueur, TB, informations sur le propriétaire, espèces-cibles, période d'autorisation.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C		
3.3.	Rés. 12/11	Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	C	P/C	C	P/C	A déclaré les deux listes mais a demandé un délai supplémentaire pour confirmer les espèces-cibles. Aucune information reçue depuis 2010.	
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		C	P/C	C	P/C		
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	C	C	C		

¹ C = conforme ; N/C = non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	C	C	C	C			
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/C	N/C	C	P/C	Informations manquantes : numéro CTOI, immatriculation, longueur, TB, informations sur le propriétaire, espèces-cibles, période d'autorisation.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/C	N/C					
3.8.		Information des accords d'accès	07/03/2013			L	C	A terminé tous les accords d'accès pour le thon en 2002.		
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007	C	C	C	C			
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15 m	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN ²	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
5. Statistiques obligatoires										
5.1.	Rés. 10/02	Captures nominales								
		• Pêcheries côtières	30/06	L	C	L	C			
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur.		
		• LL	Provisoires	30/06	L	C	L	C		
			Finales	30/12	C	C	C	C		
Prises et effort										
5.2.		• Pêcheries côtières	30/06	L	C	L	C			
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur.		
		• LL	Provisoires	30/06	L	C	L	C		
			Finales	30/12	C	C	C	C		
Fréquences de tailles										
5.3.	• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C				
	• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur.			
	• LL	Provisoires	30/06	L	C	N/C	N/C			
		Finales	30/12	C	C	N/C	N/C			
Dispositifs de concentration de poissons (DCP)										
5.4.	Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.			
	Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A				
	DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A				
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										
6.1.	Rés.	Déclaration des données sur les	30/06	L	C	L	P/C	Données de tailles pas déclarées.		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
	05/05	requins							
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	C		
6.3.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	07/03/2013	C	C	C	C		
6.4.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	L	C	L	C	Fait partie des conditions des licences.	
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	C	C	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.	
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	07/03/2013	C	C	C	C		
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	C	C	C	C		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ni ressortissant national identifié dans des activités de pêche supposées INN.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Transbordements en mer interdits.	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun cargo..	
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A	Ne participe pas au PRO.	
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	C	C	C	C	Couverture d'observateurs de 20% sur la base de l'effort total déployé.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010	C	C	C	C		Le programme d'échantillonnage au port établi en 1973 s'est achevé en mars 2011.
9.3.		• 5% progressif, en mer ($< 24m$)	2013	C	C	C	C		
9.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	07/03/2013	C	C	C	C		
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	C	C	C	C		
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés.	Rapport 1 ^{er} semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de patudo.	
10.2.	01/06	Rapport 2 ^e semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10.3.		Rapport annuel ²	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	C	C	C	C		
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/C	N/C	N/C	N/C	Informations obligatoires non fournies.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	C	C	C	C		
11.3.		Autorité compétente désignée		L	P/C	L	P/C	Certaines informations manquantes.	
11.4.		Périodes de notification préalable		L	C	L	C		
11.5.		Rapport d'inspection		3 jours après l'inspection	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.
11.6.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

Commentaires sur le niveau d'application de l'Afrique du sud des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par l'Afrique du sud des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9^e session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à l'Afrique du sud par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

Le CdA A EXPRIMÉ sa déception que l'Afrique du sud n'était pas présente à la réunion CdA09 et a indiqué que son absence compromet la capacité du CdA à comprendre la situation de l'application en Afrique du sud.

Les problèmes de non-application suivants ont été identifiées dans le rapport d'application 2012 :
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• A fourni très tard le rapport de mise en œuvre et le questionnaire d'application de la CTOI. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas déclaré la liste des navires actifs pour 2011 (Rés. 10/08). |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni les rapports d'inspection au port comme l'exige la résolution 10/11. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni la liste des navires étrangers sous licence (Rés. 10/07) |

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de l'Afrique du sud.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par l'Afrique du sud des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA10 en 2013.

Après examen du Rapport d'application 2013 de l'Afrique du sud, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas déclaré les données de fréquences de taille pour les pêcheries côtières et de palangre, comme requis par la rés. 10/02. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur l'avancement et la mise en place du SSN, comme exigé par la rés. 06/03. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements au port, comme exigé par la rés. 12/05. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni les rapports obligatoires sur le programme d'inspection au port - débarquement des navires étrangers dans les ports des CPC - comme l'exige la rés. 05/03. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur la comparaison des exportations et des importations, comme exigé par la rés. 01/06. |